

# ASSEZ DE CRIMES RACISTES AUX U.S.A. !

(Voir en page 6)

N° 151 (255) 20 DECEMBRE 1955

30 FRANCS

## **D**roit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

### 2 Janvier : *Faisons échec* *aux campagnes de haine* *et à toutes* *les discriminations*

LE M.R.A.P. qui unit des hommes et des femmes venant de tous les horizons politiques, philosophiques et religieux, n'a cessé, depuis sa fondation, d'intervenir dans la vie publique pour dénoncer et combattre, en dehors de toute option politique, les manifestations de racisme et d'antisémitisme quelles qu'elles soient.

A l'heure où la nation souveraine est appelée à se prononcer sur l'avenir de la France, le M.R.A.P. croit de son devoir, dans le cadre de ses principes fondamentaux, de souligner les préoccupations actuelles des antiracistes.

recrudescence de l'antisémitisme et du racisme, et la solution pacifique du problème allemand, facteur primordial de la détente et de la sécurité en Europe, se trouve dangereusement compromise.

Il y a lieu de souligner également l'aggravation sur notre sol des mesures racistes à l'égard des travailleurs nord-africains et la poursuite, en Algérie, d'une politique qui aboutit à exciter les haines et à mettre la paix en danger.

\*\*\*  
Dans ces conditions, le M.R.A.P. exprime le vœu que les antiracistes condamnent les responsables des mesures qui, directement ou indirectement, contribuent à l'aggravation du racisme et de l'antisémitisme. Il les invite à choisir parmi les candidats ceux qui s'engageront à œuvrer efficacement contre les discriminations raciales et pour la paix.

Le Bureau National  
du M.R.A.P.

### CE QUE J'AI VU EN ALGÉRIE...

A peine sorti de l'avion d'Alger, j'avais aussitôt la confirmation que cette terre d'Afrique du Nord avait quelque chose qui la différenciait absolument de ce que je venais de quitter de l'autre côté de la Méditerranée.

Cette atmosphère irrespirable créée par l'état d'urgence, les C.R.S., mitrailleuse au poing, la misère effroyable à côté de la richesse la plus impudente : l'Algérie, malgré le mythe de la dépar-

Notes de voyages de  
**Marcel MANVILLE**  
du Bureau National du M.R.A.P.

tementalisation, n'est décidément pas la France.

Alger n'a pas beaucoup changé depuis les jours d'août 1943, où j'arrivais pour la première fois dans cette ville, qui fut naguère la capitale de la France libérée. L'Algérien a toujours autant le sentiment d'être étranger sur sa propre terre, tout se passe en dehors de lui et souvent contre lui.

(Suite en page 7)

### Noël ouest-allemand sous le signe de la croix gammée

LES ventes traditionnelles de fin d'année battent leur plein en Allemagne occidentale, les vitrines illuminées réservant de gentilles surprises. Côté enfants, on y peut admirer un grand nombre de mignons petits modèles du « Messerschmidt 109 », muni de sa croix gammée d'origine. Ces jouets, importés d'ailleurs des Etats-Unis, voisinent avec la panoplie du sheriff du Far-West comportant une paire de menottes ainsi que le pistolet (crosse à nacre).

Côté adultes, parmi les cadeaux sélectionnés du « Weihnacht », un jeu de cartes, impeccablement imprimé sur beau carton par une vénérable maison de Stuttgart pour le compte des « Stahlhelm » (Casques d'acier). Ce jeu représente une carte du « Reich » allemand dans ses frontières « légitimes ». L'organisation des

« Casques d'acier » recommande aussi ce jeu à la jeunesse.

Des tanks, des avions de guerre, la croix gammée et le casque d'acier... Que manque-t-il encore dans cette vitrine illuminée à la veille de Noël pour rendre plus parfait le symbole de la « démocratie » du docteur Adenauer ? Sans doute une édition soignée de « dénazifiée » d'un néo-Stuermer quelconque...

Menottes, casques et croix gammée — voici la réalité quotidienne de la rue ouest-allemande. Le 12 septembre dernier, les « Casques d'acier », précisément, tentèrent d'organiser, sous la protection de la police de Berlin-Ouest, une réunion « d'anciens combattants ». Cette organisation nazie, dirigée par un rescapé de l'échafaud, Kesselring, et protégée par le gouvernement de Bonn, a choisi pour sa réunion une brasserie du secteur français. Les ouvriers berlinois, prévenus à temps, manifestèrent contre cette indécence qui n'a pas eu lieu car les fascistes savent bien l'insolence à la lâcheté. Mais les schupos ont donné... Il y a eu des blessés parmi les courageux manifestants. Bilan : 371 « communistes » arrêtés — clameur une « grande » agence occidentale, dûment démocratique et européenne.

(Suite en page 2)



Cette photo (extraite d'un journal allemand) a été prise lors d'une récente manifestation des Casques d'Acier.

### DANS CE NUMÉRO :

Page 3 :

- Redoublement de l'agitation antisémite à la veille des élections, par Albert LEVY.
- Une œuvre (oubliée) de M. Carcopino.

Pages 4 et 6 :

- Hallelujah, chef-d'œuvre ou duperie ? Le point de vue de Léon Moussinac, Claude Roy et Georges Sadoul.

Page 5 :

- Une lettre du docteur Jacques-Emile Zola.
- Le Prix de la Fraternité.

Page 8 :

- La Petite Cousine, une nouvelle de Mohammed Dib.

### Droit et Liberté

vous souhaite

une bonne et heureuse année

dans un monde de paix

et de fraternité humaine

## Puisqu'on ne vous dit pas...

### DANSE MACABRE

**M**ARCHAND de canons et hitlérien notoire, Alfred Krupp vient de donner une petite sauterie : seulement 600 personnes amenées de Bonn par train spécial.

Toutefois, Krupp a annoncé qu'il ferait mieux l'année prochaine : un bal avec plusieurs milliers d'invités.

En considérant le réarmement de l'Allemagne comme une extension de commerce pour le magnat de la Rhur, on peut penser qu'il n'aura garde d'élargir aussi le cercle de ses invités à ceux qui votèrent pour : de Chaban-Delmas à Guy Mollet, en passant par Mendès-France et Daniel Mayer, sans oublier Isorni.

La « Danse macabre » de Saint-Saëns donnerait le ton à ce bal « colossal » si le chœur gigantesque des 100.000 déportés-esclaves de Krupp pouvait en donner la mesure...

L'ONCLE TOM.

### « Les muets du sérail »

Après un réquisitoire de pure forme, le tribunal des forces armées de Paris a acquitté Horace de Carbuccia, ancien directeur de « Gringoire ».

Carbuccia était plutôt discret devant ses juges. Il n'avait plus cette superbe du valet arrogant qui renchérit sur le maître.

« Le statut des Juifs a donc paru, nous l'avions réclamé depuis longtemps... La loi est d'une modération extrême... » (« Gringoire », 24 octobre 1940.)

Les Juifs ont eu le temps d'apprécier le libéralisme de Vichy. Mais un délateur sanglant comme Carbuccia sort la tête haute des tribunaux de la République.

Laquelle a toujours été bonne fille pour ses ennemis.

### « Un révolutionnaire »

Un autre grand ami de la France et de la République, le comte de Paris, exprime dans « L'Express » sa petite idée sur le salut du pays. Il ne mâche pas ses mots, le descendant des « quarante-rois-qui-firent-la-France » (Maurras dixit). Parlant de la nécessité de rétablir une « autorité légitime », il appelle cela une « révolution ».

Le dictionnaire définit la révolution en astronomie comme le mouvement d'un astre qui parcourt une courbe fermée...

Cela doit être le sens révolutionnaire comme l'entend le comte de Paris. Une marche en avant qui nous ramènerait à Hugues Capet.

### Scories

Laure Dissart, plus connue à la Wehrmacht sous le nom de Frau Walter et au SHAPE sous celui d'Anika Moor, a escroqué des centaines de millions. Cette précieuse « collaboratrice » en robe du soir n'a rien changé à ses occupations.

La chronique judiciaire nous fournit actuellement une série d'informations qui ont un air de famille avec cette histoire de colabo-escroc :

— On vient d'arrêter un faux-monnayeur qui fabriquait des dollars pour lui-même après en avoir fait pour le compte de Hitler.

— Une autre bande de faux-

monnayeurs avait pour chef un ancien adjoint de Darquier de Pellepoix, commissaire aux Questions Juives.

— Un certain Algon, frère et admirateur du directeur de « Je suis partout », terrorisait sa femme ; il l'a poussée à égorger son enfant.

La parenté entre toutes ces affaires ? Elles sont unies par les liens du sang et de la boue qui, à certaines époques, s'étaient au nom de l'intérêt général en pourrissant les particuliers.

## NOEL OUEST-ALLEMAND

(Suite de la page 1)

Qu'il y ait une collusion entre le gouvernement de Bonn et les cadres nazis, cela ne souffre pas l'ombre d'un doute, même pour les petits gosses allemands qui collent leurs nez aux vitrines de Noël. Cette vérité, pourtant élémentaire, échappe toutefois à certains journaux français.

Nous avons pu voir ainsi récemment, dans l'organe quotidien de M. Mendès-France, une photographie des généraux allemands Heusinger et Speidel, venus au Grand Quartier Atlantique de Paris, tous les deux vêtus de nouveaux uniformes de l'armée allemande (coupe démocratique — veston à deux rangées de boutons). « Ils ont été passés au crible », assure la légende... Car les artisans des Accords de Paris et de la nouvelle Wehrmacht n'aiment ni entendre ni écrire la vérité sur l'Allemagne de Bonn.

### La vérité blesse les consciences inquiètes

« Veritas odium parit » (la franchise engendre la haine), se disent sans doute les partisans de la tactique de l'autruche, en paraphrasant le vers de Térence. Et pourtant... la vérité sue par tous les pores de « l'Etat fort » du Dr Adenauer. Le bilan de fin d'année de la république de Bonn ? Mais c'est le réarmement à outrance, la poussée hystérique du révisionnisme revanchard et le retour en rangs serrés vers le nazisme antisémite.

« Bonn n'admet pas de limite au réarmement de l'Allemagne occidentale », « La future marine allemande atteindra près de 100.000 tonnes et sera construite en quatre ans », « L'Allemagne occidentale se prépare à devenir la deuxième puissance atomique du monde libre ».

Ces phrases, qui ponctuent la honte de la politique des artisans des Accords de Paris, ne sont pas rédigées par l'auteur de ces lignes. Ce sont de grands titres glanés au hasard des éditions récentes de la presse. Ainsi, nous apprenons que malgré des assurances solennelles, Bonn pourra bientôt stocker les combustibles nucléaires et fabriquer des bombes atomiques grâce à un puissant réacteur nucléaire en cours de construction aux environs de Munich. En 1956, la Compagnie « Farbenwerke Hochst » produira de l'eau lourde à grande échelle, tous ces préparatifs étant supervisés par le ministère de la Défense de Bonn. Par ailleurs, nos

## POUR ASSURER AU M.R.A.P. LES MOYENS D'ACTIONS INDISPENSABLES

### LA CARTE D'AMI 1956

**L'**ANNEE 1955 a montré plus que jamais la nécessité de l'action menée par le M.R.A.P. Au cours de cette année, les antisémites ouverts ou camouflés se sont manifestés avec audace. La campagne électorale montre, maintenant, qu'ils ambitionnent de reprendre dans l'arène politique la place qu'ils ont perdue à la Libération. Un Tixier-Vignancourt, qui a défendu contre le M.R.A.P. les producteurs du film antisémite « Les Nouveaux Maîtres », présente de nombreuses listes de vichystes. D'autre part, sous prétexte de défendre les commerçants, Poujade et ses « lieutenants » accentuent leur propagande inspirée de Dorlot et de Gœbbels.

Or, il faut bien le dire : ces racistes disposent pour leur action quotidienne, pour leur presse et pour les élections, de centaines de millions. Par contre, notre Mouvement souffre de difficultés financières chroniques. C'est au nombre et au dévouement de ses amis qu'il doit le succès croissant de ses grandes campagnes et manifestations : contre le racisme bestial du Mississipi, pour l'interdiction des meetings de Xavier

Vallat, sans oublier les Journées Nationales, les galas annuels et le bal de février dernier.

Ces succès seraient plus éclatants encore si les efforts de nos militants et amis étaient aussi importants dans le domaine financier que dans les autres domaines.

Nous enregistrons chaque année un appui moral et matériel accru de la part des sociétés mutualistes, au moyen des subventions, des cotisations, ainsi que par la vente des Cartes d'Amis. Par contre le problème de l'existence matérielle du M.R.A.P. n'est pas suffisamment compris par certaines sections.

A Paris comme en province, nos sections devraient envisager au plus tôt de prendre des mesures pour remédier à ces lacunes dès le début de 1956.

Chacune d'elles pourrait, à l'exemple des sociétés, créer un petit fonds antiraciste local, qui leur permettrait d'amplifier leur action et de verser au M.R.A.P. des cotisations régulières. Comment alimenter ce fonds ? Par les ristournes des Cartes d'Amis (20 %), par l'organisation de soirées cinématographiques, de

petites fêtes, de vins d'honneur, avec la participation de membres du Bureau national ; par des réunions d'abonnés et lecteurs de « Droit et Liberté » en présence d'un rédacteur.

Pas un antiraciste sans sa Carte d'Ami : tel doit être notre mot d'ordre !

Le danger raciste et antisémite n'a jamais été aussi réel. Il faut y faire face avec tous les moyens possibles. Multiplions nos forces pour l'année 1956, pour déraciner définitivement le racisme et l'antisémitisme, qui ont engendré de 1939 à 1945 tant d'horreurs, de souffrances et de deuils, pour ne plus revoir les fours crématoires, pour une vie fraternelle, entre toutes les races, entre tous les peuples.

A. CHILL.

### NOTRE SOUSCRIPTION

Menton : 1.500 ; Cherbbaum : 2.000 ; Goldberg : 10.000 ; Menton : 1.700 ; Mlle Marchand : 1.000 ; Baulip : 15.000 ; Section du V. : 1.300 ; Dr Averbuch : 2.000 ; Jacqueline Isal : 2.800 ; Roubi : 2.000 ; Thior : 2.000 ; Blumenfeld : 2.000 ; Banateanu : 4.000 ; Paris-18<sup>e</sup> : 1.000 ; Benveniste : 20.000 ; Marseille : 9.000 ; Société Minsk : 5.000.

voisins d'outre-Rhin étudient les possibilités des rayons cosmiques et des rayons atomiques. Les voilà, les véritables intentions de deux messieurs en complet-veston de coupe « à peine militaire » qui — selon « L'Express » — « ont été passés au crible ». Le crible tenu par qui ?

Quant à la nouvelle Wehrmacht, le nombre de ses divisions dépassera de loin celui prévu il y a un an. Le S.H.A.P.E. (haut commandement atlantique en Europe) considère cette situation comme complètement naturelle. Quant à la future aviation de guerre ouest-allemande, les amis du Dr Adenauer vont encore plus loin que leurs protecteurs américains eux-mêmes. Ils font remarquer que les appareils livrés ou prévus par les U.S.A. ne seraient pas adaptés au combat à partir des bases allemandes. Aussi proposent-ils de baser leurs appareils sur territoire étranger (France, Afrique du Nord ou Grande-Bretagne).

Nous voilà donc assurés. Les monstrueux Accords de Paris se concrétiseront d'ici trois à quatre ans en une armée, une aviation et une marine, parmi les mieux dotées au monde.

### Les cadres nazis

Pour mener à bonne fin une tâche de telle importance, quels sont les hommes « dûment passés au crible » par les dirigeants atlantiques ? Outre le criminel de guerre Kesselring, chargé par Bonn de la direction des organisations para-militaires, on retrouve tous les « grands » noms du gotha national-socialiste. Que des politiciens à conscience inquiète le veuillent ou non, la collusion du gouvernement de Bonn avec les cadres nazis est devenue un truisme. Un très grand nombre de faits a déjà été rendu public. En voici une poignée, entre autres, non moins typique.

Reinhard Gehlen, ancien dirigeant du puissant service des renseignements hitlériens, la « Fremde Heere Ost », est l'émittance grise du régime de Bonn ; ses 5.000 agents, triés parmi les nazis les plus éprouvés, « forgent le moral des populations entre Cologne et Remagen », à force de corruption, de menaces et de terreur.

Muller-Hillebrand, ancien général de brigade nazi, a été désigné comme chef de la section du personnel militaire près le ministère de Guerre de Bonn. Muller-Hillebrand faisait partie du quartier général de l'armée hitlérienne.

Le colonel Fett, artisan des représailles exercées en 1942 contre les conjurés anti-hitlériens et

ami personnel du docteur Theodor Blank, ministre de la Défense de Bonn, sera bientôt remis — assure-t-on — dans ses fonctions de membre d'état-major. Fetz a maintes fois représenté l'Allemagne occidentale dans les conférences atlantiques.

On signale par ailleurs le projet d'un transfert en bloc des cadres des « gardes frontières » dans la nouvelle armée allemande, ces cadres ayant été recrutés parmi les anciens S.S. Et en attendant de doter tous ces messieurs des uniformes de la nouvelle Wehrmacht (coupe démocratique - deux rangées de boutons), on leur verse des pensions fabuleuses. Les autorités de Berlin-Ouest ne remettent-elles pas mensuellement aux ex-nazis des salaires d'attente allant de 1.500 à 2.100 marks, alors que 15 % de victimes du nazisme sont mortes faute de secours dans les secteurs occidentaux de la capitale allemande.

### Le renouveau d'antisémitisme

Le S.S. Simon, condamné à mort pour le crime de génocide par un tribunal britannique, vient d'être acquitté par un tribunal allemand.

Le Dr Hans Clauberg, ancien chef de brigade S.S., qui avait pratiqué des expériences médicales sur les êtres humains au « Bloc n° 10 » d'Auschwitz, responsable de la stérilisation et de la mort de milliers de femmes — est en passe d'échapper à la justice. Le parquet de Kiel, chargé de juger ce criminel, vient en effet de l'interner dans un asile pour... débilite mentale.

L'impudence des nazis est sans bornes. N'ont-ils pas tenté de profaner les vestiges de l'ancien

camp de concentration de Dachau ?

« Je suis d'avis que les camps de concentration nazis se justifiaient parfaitement », a tiré récemment le « Bulletin des Etudiants de Bonn ».

Jugeant le jeune auteur dudit « article » trop imprudent peut-être, les dirigeants allemands ont pris contre lui des mesures disciplinaires de pure forme. Ces dirigeants pensent sans doute que « certaines choses se font mais ne se disent pas ».

Mais que l'on ne s'étonne pas de cet état d'esprit de la jeunesse estudiantine si des S.S., protégés ouvertement par le gouvernement d'Adenauer, pratiquent ouvertement la propagande fasciste et antisémite.

Un fonctionnaire du gouvernement de Bonn, en consultant la récente édition d'une plaquette contenant les noms d'antisémites célèbres, n'y a-t-il pas trouvé ceux de six hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères de son gouvernement ? Ce dernier vient d'ailleurs de relancer dans la vie publique deux autres nazis de marque : le Dr Werner Neumann, ancien secrétaire d'Etat au ministère de Gœbbels, et Wilhelm Meinberg, ex-chef d'état-major de l'organisation S.S. de Berlin.

Que l'on ne s'étonne donc pas du foisonnement des feuilles antisémites, des profanations de cimetières juifs, des menaces cruelles proférées contre les résistants.

Les fêtes de fin d'année sont placées, en Allemagne occidentale, sous le signe de la croix gammée. Cette dernière n'est pas un signe faste aux Ides de janvier pour les artisans des Accords de Paris.

### DROIT ET LIBERTÉ

91, Fbg St-Denis - Paris-10<sup>e</sup>  
Tél. : TAL. 48-11 et 45-26

### TARIF DES ABONNEMENTS

FRANCE et UNION FRANÇAISE

Un an : 300 francs

PAYS ETRANGERS

Un an : 430 francs

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 1.000 francs

TARIF SPECIAL

POUR LA BELGIQUE

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris  
Pour les changements d'adresse  
envoyer 20 francs et la dernière bande

Le gérant : Ch. OVEZAREK

S.I.P.N., 14, Rue de Paradis

— : — PARIS (X<sup>e</sup>) — : —

Trav. exc. par des ouv. syndiqués

ENEZ NOMBREUX AU

## 44<sup>e</sup> GRAND BAL

organisé par la Société

« BIKOR CHOHIN » DE MONTMARTRE

au profit des enfants de ses déportés

qui aura lieu

DIMANCHE 15 JANVIER 1956

de 15 heures à minuit, dans les

Grands Salons du Cercle Militaire

Place Saint-Augustin, PARIS-VIII<sup>e</sup>

avec le célèbre orchestre

GREGOR NEZO

Il y aura de la jeunesse et de la gaieté !

ATTRACTIONS — Buffet bien garni à des prix modérés

# A la veille des élections Redoublement de l'agitation ANTISÉMITTE

**"MANIFESTEZ-VOUS !"**  
Tel est le mot d'ordre lancé par « Rivarol » à ses lecteurs, à la veille des élections. « Il faut mettre à profit la période électorale pour faire auprès d'un public nouveau une propagande acharnée », proclame « Aspects de la France », héritier de « L'Action Française ».

Appels qui ne restent pas sans effets. Tandis que ces feuilles — et quelques autres — redoublent de racisme et d'attaques antirépublicaines, les hommes de main descendent dans la rue, souillent les murs de leurs slogans infâmes, les commandos apportent l'argument de leurs poings dans les réunions électorales, les candidats vichystes et néo-fascistes développent au grand jour les thèmes éculés que, naguère, ils osaient à peine suggérer.

Cette soudaine agitation d'hommes spécialisés dans l'excitation à la haine contre les Juifs, les noirs, les Nord-Africains, représente un incontestable danger. Elle requiert la vigilance de l'opinion antiraciste.

## « Jeune Nation » et Tixier-Vignancourt

C'est par une multiplication d'inscriptions et d'affichettes antisémites que se sont manifestés les amis de « Rivarol » dans les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements, au début de décembre : « La juiverie n'est pas la France », « Les Juifs veulent s'enrichir aux frais des Français »... autant de formules directement tirées de l'arsenal hitlérien. Et surs, sans doute, de l'impunité, les provocateurs indiquaient leur adresse. C'était signé : « Jeune Nation, 15 bis, rue Blomet. »

« Jeune Nation », rappelons-le, est un groupe de nerfs étroitement lié au « Rassemblement National » de Tixier-Vignancourt. On les a vus manifester ensemble, salle Wagram, il y a quelques mois, aux cris de « Mort aux Juifs ».

Pourquoi se généralisent-ils ? Leur « grand homme » est candidat dans les Basses-Pyrénées et il n'a raté que de quelques minutes son apparentement avec Guy Petit (indépendant) et de Chevigné (M.R.P.). On peut imaginer la campagne que mène là-bas Tixier-Vignancourt, avocat de l'antisémitisme dans l'affaire qui oppose le M.R.A.P. aux producteurs du film « Les Nouveaux Maîtres ». Avec Ybarnegaray, sa liste est la

seule en France qui puisse se vanter de compter deux anciens ministres de Pétain !

## La parade des inéligibles

Plus de trente listes ont été déposées par Tixier-Vignancourt, puis le « Groupement pour la réforme de l'Etat et la défense des libertés électorales », qu'il patronne, est reconnu « groupement national ». A Paris, chaque secteur comporte une liste se réclamant de lui, et le leader du premier secteur, Jean Montigny, a tenu déjà une conférence de presse et plusieurs réunions publiques. Salués par les cris de « Vive Pétain » et « Vive le roi », lui et ses congénères ont fait l'éloge de la « collaboration », réclamé des mesures fascistes et appelé de leurs vœux la formation « d'une droite qui n'aura pas peur de dire son nom ».

Il faut constater que d'anciens inéligibles — donc des collaborateurs notoires — se présentent en dehors du « Rassemblement National ». « Rivarol » en publie complaisamment la liste : Allemane (4<sup>e</sup> secteur de la Seine), porte l'étiquette R.G.R. ; Georges Bonnet, l'ancien ministre des Affaires étrangères (Dordogne), se réclame du parti radical ; Bergery, Robbe, Reibel, Sarret ont constitué en Seine-et-Oise des listes d'« indépendants d'union républicaine anticommuniste » ; Saudubray, d'Aillères, Goussu (Sarthe) et J.-M. Renaitour (Yonne), ont reçu l'investiture du Centre National des Indépendants (Pinay). Enfin, il y a Dorgères.

## Poujade, Dorgères...

Le comte Henri d'Halluin, dit Dorgères, organisa dès 1930 les « chemises vertes » de son « Comité de défense paysanne ». L'occupation venue, Pétain le chargea d'organiser sa propagande dans les campagnes et il constitua une milice participant à l'action contre les maquisards. Aujourd'hui candidat dans l'Ille-et-Vilaine, Dorgères répand, à l'intention des agriculteurs, les mêmes mots d'ordre démagogiques, antiparlementaires, antisémites que Poujade à l'intention des commerçants.

Ses groupes de choc et ceux de l'U.D.C.A. ont d'ailleurs collaboré à plusieurs reprises au cours des derniers mois. Nous citerons en particulier la mise à sac de la perception de Léoville, en Charente-Maritime, manifestation

typiquement fasciste. « Défense de l'Occident », le journal de Bardèche, qui en fait le compte rendu détaillé, souligne que les dirigeants de cette attaque prirent la parole pour « justifier une « colonisation » de la France en des termes que le décret Marchandeau interdit de rapporter ».

Le décret Marchandeau interdit, on le sait, l'excitation à la haine antisémite : il faut croire que les pouvoirs publics n'ont pas cru devoir, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, en faire l'usage nécessaire.

## ...et Xavier Vallat

Ce n'est pas forcer la réalité que de relier Poujade à Dorgères, à Tixier-Vignancourt et aux divers groupements vichystes. Dans les discours, les écrits des uns et des autres se retrouvent le même style, les mêmes thèmes parvenant mal à masquer la même absence de programme avouable.

Un fait particulièrement frappant : les maurassiens, amis de Xavier Vallat, ont organisé, le 8 décembre au Quartier Latin, une réunion publique où parla notamment un nommé Le Pen, qualifié de « jeune et puissant orateur ». Or, ce même Le Pen est candidat dans le 3<sup>e</sup> secteur sur une liste poujadiste, et il prenait la parole, quelques jours plus tard, à ce titre, salle Japy.

## La nostalgie des temps maudits

A quoi vise cette agitation ? Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir les journaux qui l'alimentent, en particulier « Aspects de la France » et « Rivarol ». Les Xavier Vallat, les Cousteau et autres collaborateurs de l'occupant exhalent à longueur de colonne leur haine de la République, leur fidélité à Pétain, leur mépris de toutes les valeurs qui font partie de la conscience française. Ce qu'ils veulent, c'est prendre leur revanche, c'est réoccuper dans les affaires du pays la place qu'ils ont perdue à la Libération. Ce qu'ils souhaitent dans l'immédiat, c'est ressusciter les menées antisémites et racistes qui ont fait tant de mal à notre pays. La haine raciale est pour eux, aujourd'hui comme hier, un levier contre le régime républicain.

Sans doute ne se font-ils pas beaucoup d'illusions. Le peuple français les honnit. Mais s'ils gagnaient, ça et là, du terrain, ils se croiraient en droit d'aller encore de l'avant. Le fait même qu'ils aient pu reparaître impunément sur la scène politique, grâce à la mansuétude des autorités, n'est-il pas pour eux un précieux encouragement ?

Il appartient donc aux électeurs de leur faire partout échec, de condamner tous leurs complots et de contribuer à l'union de toutes les forces démocratiques et antiracistes, qui balayeront définitivement ces nostalgiques des temps maudits.

Albert LEVY.

# L'affaire Lamine Traoré PAS DE VERDICTS RACISTES chez nous !

La 23<sup>e</sup> chambre correctionnelle qui a condamné le jeune étudiant guinéen Lamine Traoré à deux mois de prison n'a pas jugé, selon la formule, « au nom du peuple français ».

Notre peuple n'est pas raciste, il l'a prouvé au cours de sa glorieuse histoire.

De l'affaire Dreyfus au calvaire des Rosenberg, les exemples foisonnent qui prouvent que notre pays a toujours dénoncé le racisme, l'antisémitisme, et toutes les discriminations faites en raison de la peau ou de l'origine.

C'est pourquoi notre Mouvement ne peut sans protester laisser condamner cet étudiant noir avec une sévérité que seule explique son origine guinéenne.

Quels sont les faits ?

Lamine Traoré a 27 ans. Il est étudiant en droit à Paris. Il est normalement domicilié. Il a un enfant reconnu âgé de 6 mois. Il vit avec une jeune parisienne depuis 3 ans.

Comme ses revenus sont modestes, il touche régulièrement du territoire guinéen un secours.

Il va au ministère, au cours de l'été dernier, à plusieurs reprises, pour faire activer le paiement de sa bourse. L'argent manque à son foyer.

A plusieurs reprises on le renvoie de service en service. Le temps passe. C'est alors que le 16 mai il se rend à nouveau au ministère où le reçoit un inspecteur de la France d'outre-mer.

Lamine explique sa situation. Le fonctionnaire n'a pas le temps, il écourte la discussion et dit à ce jeune noir : « JE N'AI PAS D'ORDRE A RECEVOIR DE VOUS, ALLEZ DANS VOTRE PAYS SI VOUS N'ETES PAS CONTENT. »

Ce fonctionnaire, M. de Christen, pour l'appeler par son nom, tente de faire sortir Lamine. Ce dernier, devant l'attitude méprisante et brutale de celui qui est là pour recevoir les doléances des étudiants noirs, lui administre une gifle. Cela peut aisément se comprendre.

S'il s'était agi d'un étudiant parisien qui, dans les mêmes circonstances, aurait giflé un fonctionnaire, cet étudiant aurait été traduit devant le juge de simple police. Même si on avait cru devoir le déférer devant le tribunal correctionnel, il aurait subi une condamnation d'amende, tout au plus une peine indicative de prison avec sursis.

Mais il s'agit d'un noir qui a giflé un blanc. C'est un crime de lèse-majesté, de lèse-race. Aux U.S.A. Lamine aurait été lynché. En France il est navrant de constater l'acharnement de la justice contre ce Guinéen qui a osé défier sa dignité d'homme devant l'attitude insolente, raciste, de ce fonctionnaire du ministère de la France d'outre-mer.

Lamine est jugé par défaut, alors qu'il est en vacances. Il est condamné à 12 mois de prison ferme. On lance contre lui un mandat d'arrêt, mesure exceptionnelle selon la jurisprudence. Il revient. Il est arrêté, jeté en

prison. On lui refuse la liberté provisoire, aux motifs inexacts qu'il « n'offre pas de garantie suffisante de représentation en justice », pour enfin le condamner à deux mois de prison sans sursis, malgré la défense de son grand avocat M<sup>e</sup> de Moro-Giafferi, venu protester à la barre contre l'injustice qui menaçait de frapper ce jeune noir.

Lamine a fait appel de ce jugement typiquement raciste. Notre Mouvement proteste solennellement contre de telles décisions judiciaires qui ne reflètent pas la conscience du peuple de France, dont les traditions généreuses vis-à-vis de tous les hommes, quelle que soit leur couleur, leur religion ou leur origine, restent vivaces.

Ici la loi est égale pour tous, qu'elle protège ou qu'elle punisse.

# UNE ŒUVRE (oubliée) de M. CARCOPINO

M. Carcopino vient d'être élu à l'Académie Française. Voici l'une de ses œuvres qu'une grande partie de la presse a négligé de rappeler : le décret instituant la numerus clausus dans les universités. M. Carcopino était alors ministre de Pétain.

21 Juin 1941

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT FRANÇAIS

N° 2570. — Loi du 21 juin 1941 réglant les conditions d'admission des étudiants juifs dans les établissements d'enseignement supérieur.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,  
Le conseil des ministres entendu.

Décrets  
Art. 1<sup>er</sup>. — Le nombre des étudiants juifs admis à s'inscrire pour chaque année d'études d'une faculté, d'une école ou d'un institut d'enseignement supérieur, ne peut excéder 3 p. 100 des étudiants non juifs inscrits pour cette même année durant l'année scolaire précédente.  
Art. 2. — Dans chaque faculté, institut ou école, la commission de professeurs...

Art. 3. — Les décisions prises en vertu de la présente loi sont prises par le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale.

Art. 4. — Si les renseignements fournis à la commission sont reconnus erronés, le doyen ou le directeur peut prononcer l'annulation des inscriptions qui ont été prises indûment. Cette décision entraîne de plein droit la nullité des examens subis par le candidat.

Art. 5. — Des décrets fixeront l'application de la présente loi en Algérie, aux colonies, en Syrie et au Liban.  
Art. 6. — Le présent acte sera publié au Journal officiel et publié comme loi de l'Etat.

Fait à Vichy, le 21 juin 1941.  
PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français :

L'amiral de la flotte,  
ministre vice-président du conseil,  
A. DARLAN.

Le secrétaire d'Etat  
à l'éducation nationale et à la jeunesse,  
RÉMY CARCOPINO.

« Charles Maurias eût été heureux de la brillante élection de M. Carcopino », constate allégrement « Aspects de la France ». Evoquant ce décret infâme, la feuille de Xavier Vallat n'hésite pas à écrire : « Il y a, dans la vie de M. Carcopino, des actes que, recteur de l'Université de Paris, puis ministre de l'Instruction publique, il a accomplis au service du pays. »

Et de conclure : « La France réelle, à l'Académie Française, a cassé les sentences iniques que la France légale avait rendues. »

Les antiracistes, eux, ne peuvent que s'indigner de voir effacer aussi cyniquement les mesures prises à la Libération, et honorer les hommes qui ont profité des malheurs de la France pour imposer un odieux « antisémitisme d'Etat ».

## Dans le 3<sup>e</sup> Arrondissement

### Une délégation du M. R. A. P. proteste

Pour protester contre la multiplication des affiches antisémites dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, une délégation du M.R.A.P. s'est rendue, le 8 décembre, auprès du commissaire central de cet arrondissement. Elle était conduite par Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., et M<sup>e</sup> Craissac, président de la section du 3<sup>e</sup> arrondissement.

La lettre suivante a été déposée :

Au nom du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que, depuis quelques jours, des affiches et inscriptions d'un antisémitisme virulent se multiplient sur les murs du 3<sup>e</sup> arrondissement. Elles

sont signées du « Mouvement Jeune Nation », 15 bis, rue Blomet, connu pour son hostilité au régime républicain et ses attaches avec d'anciens collaborateurs de l'occupant hitlérien.

Les habitants de notre arrondissement, qui ont connu naguère les méfaits de l'antisémitisme, ne peuvent admettre de telles provocations qui visent, particulièrement dans la période actuelle, à fomentier la haine entre les citoyens.

Nous nous permettons de souligner que de tels agissements sont contraires à la loi et à la Constitution. Certains d'interpréter l'émotion de la population, nous demandons aux pouvoirs publics d'intervenir pour empêcher que soient ainsi souillés nos murs et pour mettre hors d'état de nuire les tenants de l'antisémitisme.

Veuillez agréer, etc...  
Une lettre semblable a été adressée à la Préfecture, concernant l'ensemble de Paris.

● Le chancelier Adenauer vient d'accorder aux nouveaux soldats de la Wehrmacht le droit de porter les insignes et décorations gagnés sous Hitler.

## Au fil des jours...

### Contre l'acquiescement de Carbuccia

Le Conseil Représentatif des Juifs de France (C.R.I.F.) a élevé une protestation contre l'acquiescement d'Horace de Carbuccia, ancien directeur de « Gringoire », qui constitue « un véritable outrage aux familles des victimes du nazisme, quelles qu'aient été leur condition sociale et leur religion ».

### Les Algériens en France

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques signale que 208.540 musulmans originaires d'Algérie vivaient en France en mai 1934. Ils se répartissaient ainsi : 187.000 hommes (15 ans et plus) ; 9.680 femmes (15 ans et plus) ; 11.780 enfants.

### En souvenir des otages de Drancy

Une cérémonie solennelle, en souvenir des 48 Juifs de Drancy fusillés comme otages le 15 décembre 1941, s'est déroulée le dimanche 18 décembre au cimetière du Père-Lachaise. Cette cérémonie était placée sous le patronage de diverses personnalités, parmi lesquelles Edmond FLEG, écrivain ; le professeur HADAMARD, Léo HAMON, sénateur ; le professeur JANKELEVITCH, le président Léon LYON-CAEN, Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P. ; Mme Mathilde GABRIEL-PERI, présidente de l'Association des Familles de Fusillés ; le professeur E. SCHATZMAN, André SPIRE, poète ; M<sup>e</sup> Henry TORRES, sénateur.

# ECRITS ET IMAGES DANS LE COMBAT ANTIRACISTE



Cette belle image est tirée du livre de Dominique Darbois, « Agassou, le petit Africain », qui parait opportunément pour Noël et le jour de l'An aux Editions Fernand Nathan. Ce livre, qui enchante les enfants de 5 à 10 ans, est le récit, illustré par d'excellentes photos, d'une journée vécue par un petit Africain, Agassou, sa petite sœur, sa mère et son père suscitant irrésistiblement la sympathie. Ceux qui le connaissent se sentiront très proches de lui, en dépit des différences de peau et de coutumes. Après avoir su « Moudéine » et « Le mur gris de toutes les couleurs », d'André Clair (Editions Sourelles), nous nous félicitons que des écrivains et artistes manifestent ainsi la préoccupation de prémunir nos enfants contre le virus du racisme.

« QUAND J'ENTENDS PARLER DE CULTURE, JE SORS MON REVOLVER », proclamait naguère un nazi célèbre. C'est que la culture — la vraie culture — est un facteur de rapprochement entre les hommes, un facteur de fraternité.

Il est des œuvres, pourtant, qui se parent indûment du nom de la culture. Des œuvres — livres, films, pièces, tableaux — qui, loin de favoriser la connaissance des hommes, ne font que renforcer, par des moyens divers, les préjugés et les haines, aboutissant parfois à de sanglantes tueries.

Il y a, là aussi, un combat antiraciste à mener. C'est pour favoriser ce combat que la JOURNÉE NATIONALE CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX, qui s'est tenue le 12 juin dernier à Paris, sur l'initiative du M.R.A.P., a décidé, à l'unanimité de ses 2.000 délégués, l'institution d'un PRIX DE LA FRATERNITE.

C'est dans le même esprit que notre Mouvement a lancé l'idée d'un ciné-club antiraciste qui, déjà, a tenu sa première séance, avec l'approbation chaleureuse des représentants les plus éminents de la culture cinématographique.

Nous avons rassemblé dans cette page des éléments divers — critiques et débats — qui montrent l'importance de ces problèmes fréquemment abordés, d'une façon plus ou moins positive, dans tous les domaines des lettres et des arts.

## Roger IKOR (Prix Goncourt) a peint avec sympathie une famille de juifs immigrés

Avec « Les Fils d'Avrom », de Roger Ikor, les Goncourt ont couronné une œuvre présentant non seulement d'insoutenables qualités littéraires, mais une valeur profondément humaine que nous nous plaisions à saluer. Plus qu'un roman proprement dit, ces deux volumes constituent la chronique d'une famille juive, du début de ce siècle à la fin de la deuxième guerre mondiale. On y chercherait en vain une action passionnante, des rebondissement spectaculaires. C'est la fresque, minutieuse-

ment tracée, d'une évolution naturelle qui aboutit à l'intégration dans notre pays d'éléments venus de lointains horizons. Aussi bien, l'histoire de la famille Mykhanowitski est-elle significative à plus d'un titre. A travers les problèmes posés à ces juifs chassés de leur pays par les pogroms et à leurs descendants, c'est la vie de tous les immigrés dans leur pays d'adoption qui se trouve éclairée. Roger Ikor développe le vaste thème des « eux mêlés », de

## Au Ciné-Club « AMITIÉ » Un public enthousiaste a applaudi « LA VIE D'EMILE ZOLA »

C'EST le mardi 6 décembre que le Ciné-Club « Amitié » a tenu sa première séance, à la salle Yves-Toudic.

On reconnaissait, parmi un public nombreux, des personnalités diverses : les cinéastes Pierre Larocche et Léopold Schlosberg, l'écrivain Armand Lanoux, M. Jacques Leman, ainsi que les membres du Bureau National du M.R.A.P.

D'autres personnalités, absentes, avaient tenu à s'associer par des messages à cette soirée inaugurale, notamment le docteur Jacques-Emile Zola et le professeur Desolles, de la Faculté de Médecine de Paris.

Le président du Ciné-Club, Patrick Goticic, puis M. Armand Dymenstajn, au nom du M.R.A.P., présentèrent en quelques mots cette initiative, qui résulte

de la désinformation, du racisme. Et c'est ainsi que nous avons pu tous sentir dans nos chœurs et dans nos âmes la noblesse de films tels que « Le Juif Süss » de Gabbeis.

« Tout récemment encore, n'est-ce pas par un film, « Les Nouveaux Maîtres », contre lequel se sont justement élevés les antiracistes de France, que les gens de Rivarol, d'Aspects de la France et autres antiracistes voulaient distiller leurs thèses abominables? »

« Le cinéma est un art nouveau, à l'image du siècle présent : son destin n'est pas de devenir le trouble instrument de la ségrégation et de l'intolé-

piration. C'est un hymne puissant à la lutte pour la justice, pour la vérité. Et l'on comprend qu'au moment où s'effaçait la dernière image les applaudissements nourris de la salle unanime aient salué cette œuvre courageuse et exaltante.

La discussion qui suivit montra l'intérêt porté par le public à la fois aux problèmes techniques et au contenu du film. Nous en donnons ci-dessous le compte rendu, en retranscrivant

que, vu l'heure tardive, elle n'ait pu se prolonger encore. Cette première séance, en tout cas, laisse augurer du succès que doit rencontrer le Ciné-Club « Amitié ». Nombreux sont les antiracistes qui voudront y adhérer, afin de voir deux fois par mois d'excellents films et de participer, après chaque projection, à des débats qui s'annoncent passionnants.

(Voir en page 8 les programmes du Ciné-Club « Amitié ».)

### La discussion

Voici quelques extraits du débat qui s'est déroulé après la projection du film « La Vie d'Emile Zola ».

Léopold SCHLOSBERG. — Nous venons de voir un film qui a été interdit en France pendant 15 années, sous l'étrange prétexte qu'il « porte atteinte à la sécurité de l'Etat ». Ce film reste interdit. C'est un grand privilège que vous avez, dans votre ciné-club, de voir de tels films.

Evidemment, cette œuvre n'est pas parfaite. Mais jusqu'à présent, les conditions sont telles qu'il n'a pas été possible à des réalisateurs français de faire un film sur l'affaire Dreyfus. Les gens sur qui dépend aujourd'hui la production cinématographique ne permettraient pas que l'on traite un tel sujet.

Ce film évoque un certain aspect du racisme. Et l'on doit se féliciter de la création de ce ciné-club antiraciste, car actuellement encore, le racisme, sous cette forme ou d'autres, n'est pas mort.

Malgré ses faiblesses, il faut souligner que « La Vie d'Emile Zola » est une œuvre vraiment géniale. (Applaudissements.)

UN SPECTATEUR. — Il semble que ce film a quelques lacunes. En particulier, il ne traite pas suffisamment de l'aspect raciste de l'affaire Dreyfus.

Pierre LAROCHE. — Il n'est pas conçu comme un film antiraciste. Mais c'est un film très courageux, compte tenu surtout qu'il a été tourné en Amérique. Même imparfait, il reste valable. (Applaudissements.)

UN SPECTATEUR. — J'estime que la vie de Zola est traitée de façon assez désordonnée.

UN SPECTATEUR. — Ce sont plutôt des épisodes de la vie de Zola, choisis assez arbitrairement. Mais il est bien que l'affaire Dreyfus occupe la place principale.

UN SPECTATEUR. — Est-il vrai que la femme de Dreyfus soit intervenue auprès de Zola, comme le montre le film?

L. SCHLOSBERG. — Non. C'est, en particulier, après une intervention de Clemenceau que Zola a pris la décision de défendre Dreyfus.

Jacques LEMAN. — Zola eut l'attention attirée par l'affaire au cours d'un dîner chez Daudet, où il entendit raconter la dégradation du capitaine Dreyfus. Il douta de la culpabilité de Clemenceau. Après cette conversation, et après avoir étudié les dossiers sans interruption pendant 24 heures, il écrivit cette fameuse lettre à M. Félix Faure, auquel Clemenceau donna le titre : « J'ACCUSE ». (Applaudissements.)

UN SPECTATEUR. — Pourquoi la foule a-t-elle conspué Zola lorsqu'il a passé en jugement?

UN SPECTATEUR. — Parce qu'on avait excité le militarisme

## Printemps 1956 LE PRIX de la FRATERNITÉ

C'est dans quelques mois que sera attribué, sous l'égide du M.R.A.P., le Prix de la Fraternité, dont l'institution a été décidée en juin dernier par la Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix. D'éminents écrivains, artistes, cinéastes ont, d'ores et déjà, accepté de participer au jury. Nous en donnerons la liste complète dans notre prochain numéro. Voici, par ailleurs, le règlement du Prix :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — En exécution des décisions prises au cours de la 7<sup>e</sup> Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, tenue à Paris le 12 juin 1955, il est créé un PRIX DE LA FRATERNITE, décerné annuellement sous l'égide du M.R.A.P.

Ce Prix, qui sera attribué pour la première fois en 1956, sera d'un montant de CENT MILLE FRANCS.

ART. 2. — Le PRIX DE LA FRATERNITE est destiné à couronner chaque année l'œuvre ou la réalisation française, dans les domaines littéraire, artistique (théâtre, cinéma, peinture, etc.), scientifique ou philosophique, qui aura le mieux contribué à servir ou exalter l'idéal d'égalité et de fraternité entre les hommes sans aucune distinction d'origine, de race ou de religion.

ART. 3. — Le Prix sera décerné par un jury composé de personnalités des Lettres, des Arts et de la Culture en général, représentant les courants les plus divers de la pensée antiraciste.

Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue.

ART. 4. — Le secrétariat du PRIX DE LA FRATERNITE est établi au siège du M.R.A.P., 91, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris.

## L'Algérie ardente de Mohammed DIB

Mohammed Dib s'est fixé pour tâche, selon sa propre expression, « de donner un tableau aussi vrai que possible de la vie en Algérie et surtout des milieux populaires... de saisir le mouvement historique, pour ainsi dire, qui remue l'Algérie en ce moment ».

De ces intentions, il vient de donner une nouvelle et remarquable illustration avec le recueil qu'il publie : « Au Café » (1), après les deux romans : « La Grande Maison » et « L'Incendie ».

Dans les sept nouvelles de ce dernier recueil, Mohammed Dib confirme avec éclat sa maîtrise, son aptitude à traduire une brûlante émotion avec les moyens en apparence les plus simples, les plus directs, avec, serait-on tenté de dire, une admirable dignité.

(1) Editions Gallimard.

## « Racines »



« Racines » (Racines), le meilleur film présenté au VIII<sup>e</sup> Festival International de Cannes, n'a pas obtenu le grand prix qu'il méritait. « Racines » n'a pas même figuré dans le palmarès du Grand Jury. « Racines » a été purement et simplement boycotté.

Plusieurs mois après, « Racines », cette œuvre antiraciste d'une bouleversante humanité, est enfin projetée dans un cinéma parisien (Le Vendôme).

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs.

## « HALLELUJAH », chef-d'œuvre ou duperie ? Une mise au point

Le film « Hallelujah », de King Vidor, actuellement projeté dans un cinéma parisien, est-il un chef-d'œuvre ou un faux classique? Apporte-t-il un élément positif dans la lutte antiraciste?

Les critiques et le public sont partagés. A la suite de l'article publié dans notre dernier numéro, nous avons reçu, parmi de très nombreuses approbations, quelques remarques exprimant un désaccord avec notre position.

C'est pourquoi, étant donné l'importance des problèmes posés, nous croyons utile d'ouvrir un débat qui éclairera le contenu et le rôle d'un tel film.

Avec des extraits de deux lettres contestant notre position, nous publions donc, ci-dessous, une mise au point de notre collaborateur Jean-François HELD, ainsi que les déclarations d'éminents critiques et écrivains : MM. Léon Moussinac, Claude Roy, Georges Sadoul.

C'EST à dessein que la rédaction de « Droit et Liberté » a choisi ce classique de King Vidor. La réaction de notre lectrice ne nous étonne pas. Cette réaction ne met évidemment pas en question son attitude sur les problèmes raciaux ; il s'agit seulement, à notre avis, des critères qui lui servent à juger la valeur qu'il convient d'attribuer à un film.

Or, le racisme ne se traduit pas toujours par des lynchages ou des camps de concentration. Il revêt souvent des formes infiniment plus insidieuses auxquelles nous sommes parfois très vulnérables. Cette polémique sur « Hallelujah » le dépasse donc largement. Nous sommes heureux de pouvoir l'engager.

« Estimez-vous demande notre lectrice, qu'un film, une pièce de théâtre, ou n'importe quelle œuvre d'art, ne soit valable que si elle sert à souligner les injustices qui existent de

de la vie et des mœurs des noirs américains cultivateurs de coton est vraie ou fausse. Et aussi, si oui ou non elle comporte des caractères racistes.

Nous pensons que Vidor a accumulé les plus spectaculaires, les plus « filmiques » de tous les clichés qui traitent aux Etats-Unis — et ailleurs — depuis longtemps, sur ces « grands enfants » que sont les noirs, qui ont des côtés si sympathiques, mais qui ne savent pas réprimer leurs instincts, passent du rire aux larmes en un instant, etc. Bref, les noirs sont présentés comme des ébauches humaines, tenant une place intermédiaire entre les « vrais » hommes et les ouistitis, lesquels, d'ailleurs, ont aussi des côtés très sympathiques. Seulement on préfère ne pas en avoir une douzaine dans son salon. Ceel dit, loin de nous la pensée qu'il s'agit d'une décision machlaviellement conçue de Vidor et payée par les planteurs de coton de New Orleans! Non,

de efforts communs de notre Mouvement et d'un groupe de jeunes antiracistes, le Club Amitié. Tous deux soulignent que le Ciné-Club, destiné à combattre les préjugés racistes, à faire mieux se connaître et se rapprocher les hommes, est ouvert, sans exclusive, à tous ceux qu'anime l'idéal de fraternité.

« Entre des mains mauvaises, déclara notre ami Armand Dymenstajn, le cinéma peut devenir l'instrument de l'abrutisse-

ment. C'est pourquoi, déjà, de nombreuses œuvres ont su montrer les beautés de la fraternité, de l'égalité, de l'amitié entre les hommes.

« Il manquait un ciné-club antiraciste, qui non seulement ouvrit une discussion technique, mais également portât la discussion sur la valeur morale, éducative, antiraciste d'un film. Cette lacune est comblée... »

### LA VIE D'EMILE ZOLA

On ne pouvait faire meilleur choix, pour cette première séance, que « La Vie d'Emile Zola », le célèbre film de William Dieterle, dont la plus grande partie est consacrée à l'affaire Dreyfus. Réalisée en 1937 aux Etats-Unis, cette œuvre a été projetée en France que quelques semaines, en 1952. Elle reste interdite par la censure, pour « atteinte au moral de l'armée » — la formule même qui servit à empêcher, pendant de longues années, la réhabilitation du capitaine Dreyfus.

Ce film, il est vrai, présente quelques erreurs, des anachronismes, des naïvetés. Mais on ne saurait contester la valeur de l'interprétation de Paul Muni, et surtout la générosité de l'ins-



La dégradation de Dreyfus. — La scène représentée sur cette gravure a été exactement reconstituée dans le film de Dieterle.

## Des lecteurs nous écrivent :

Mme Paulette Giraud nous écrit :

Suivant avec intérêt les articles de « Droit et Liberté », je crois utile de vous faire part des réactions fâcheuses que peut susciter la parution dans les colonnes de ce journal d'une critique aussi ahurissante que celle que vous a inspiré le film de King Vidor : « Hallelujah ».

Pensez-vous qu'il soit aussi scandaleux d'oser faire un film sur les noirs, leur mystique et leur sens religieux à particuliers, leur admirable expression musicale, sans faire obligatoirement allusion à la situation pénible qui est la leur dans le sud des Etats-Unis?

Estimez-vous qu'un film, une pièce de théâtre ou n'importe quelle œuvre d'art n'est valable que si elle sert à souligner les injustices qui existent de par le monde?...

Vous n'avez même pas voulu épargner le côté musical qui est pourtant excellent.

D'autre part, nous avons reçu de Mlle N. O... une lettre exprimant un point de vue semblable, en ces termes :

Dans un esprit tout à fait opposé, M. Gassima, Paris-12<sup>e</sup>, nous écrit :

Le film Hallelujah, de King Vidor, tourné au début du cinéma parlant à Hollywood, est l'expression-type d'un certain racisme américain.

Sous prétexte de faire jouer uniquement des noirs, le metteur en scène a collectionné tous les préjugés des seigneurs du Sud, qui présentent les noirs comme des naïfs, des superstitieux ou des damnés à évangéliser.

Le film est d'autant plus susceptible de semer la confusion qu'il masque les véritables conditions de vie dans le sud des Etats-Unis des noirs, naguère esclaves, aujourd'hui citoyens-esclaves.

Les difficultés, les malheurs que l'on veut bien nous montrer viennent non pas des exploiters racistes mais... des noirs eux-mêmes.

Des films comme « Hallelujah », « L'Intrus », « Je suis un Nègre », etc., devraient laisser la place à de vrais chefs-d'œuvre exaltant — sans divaguer — la fraternité des races.

PAR Jean-François HELD

finement plus insidieuses auxquelles nous sommes parfois très vulnérables. Cette polémique sur « Hallelujah » le dépasse donc largement. Nous sommes heureux de pouvoir l'engager.

« Estimez-vous demande notre lectrice, qu'un film, une pièce de théâtre, ou n'importe quelle œuvre d'art, ne soit valable que si elle sert à souligner les injustices qui existent de

de la vie et des mœurs des noirs américains cultivateurs de coton est vraie ou fausse. Et aussi, si oui ou non elle comporte des caractères racistes.

Nous pensons que Vidor a accumulé les plus spectaculaires, les plus « filmiques » de tous les clichés qui traitent aux Etats-Unis — et ailleurs — depuis longtemps, sur ces « grands enfants » que sont les noirs, qui ont des côtés si sympathiques, mais qui ne savent pas réprimer leurs instincts, passent du rire aux larmes en un instant, etc. Bref, les noirs sont présentés comme des ébauches humaines, tenant une place intermédiaire entre les « vrais » hommes et les ouistitis, lesquels, d'ailleurs, ont aussi des côtés très sympathiques. Seulement on préfère ne pas en avoir une douzaine dans son salon. Ceel dit, loin de nous la pensée qu'il s'agit d'une décision machlaviellement conçue de Vidor et payée par les planteurs de coton de New Orleans! Non,

de efforts communs de notre Mouvement et d'un groupe de jeunes antiracistes, le Club Amitié. Tous deux soulignent que le Ciné-Club, destiné à combattre les préjugés racistes, à faire mieux se connaître et se rapprocher les hommes, est ouvert, sans exclusive, à tous ceux qu'anime l'idéal de fraternité.

« Entre des mains mauvaises, déclara notre ami Armand Dymenstajn, le cinéma peut devenir l'instrument de l'abrutisse-

ment. C'est pourquoi, déjà, de nombreuses œuvres ont su montrer les beautés de la fraternité, de l'égalité, de l'amitié entre les hommes.

« Il manquait un ciné-club antiraciste, qui non seulement ouvrit une discussion technique, mais également portât la discussion sur la valeur morale, éducative, antiraciste d'un film. Cette lacune est comblée... »

## Une lettre du Dr. Jacques-Emile Zola

Le docteur Jacques-Emile Zola, fils de l'auteur de « J'accuse », avait adressé au Ciné-Club Amitié la lettre suivante :

J'aurais été très heureux d'assister à la séance inaugurale de votre Ciné-Club, mais cela m'est impossible.

Je vous félicite du choix de votre programme, l'idée que vous avez eue de réaliser le film « Emile Zola » est très belle et l'action se dé-

roule pour se terminer en apothéose.

Malgré toutes les réserves que je dois faire sur l'interprétation de mon père, je reconnais que ce film constitue pour sa mémoire un très bel hommage.

Je forme des vœux pour la réussite de votre Ciné-Club et vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

Dr. Jacques-Emile ZOLA.

# ASSEZ DE CRIMES RACISTES AUX U. S. A. !

Si les procès de Sumner et de Leflore ont suscité l'indignation et si, à la suite de leurs inqualifiables verdicts, on a pu enregistrer en Amérique une résistance au racisme, celui-ci ne s'est pas pour autant apaisé.

Des procès comme ceux que nous avons dénoncés du seul fait qu'il mettaient en accusation un blanc effrayaient l'âme des colonisateurs. Non pas à cause des sentences rendues. Elles sont conformes à ce curieux parti-pris, à cet état d'esprit monstrueux qui veut que l'homme noir soit différent. Tellement différent que l'humaine justice ne saurait lui être applicable.

Mais les procès ont lieu. Sans doute sont-ils un défi à la pudeur. Mais ils existent et c'est déjà admettre un soupçon de personnalité aux victimes de couleur. D'où la grande peur des racistes blancs.

Au surplus, un autre mouvement se dessine qui risque d'éliminer les derniers vestiges de ce conservatisme stupide si fortement enraciné dans le sud de l'Amérique.

La Cour Suprême des Etats-Unis a sévèrement condamné la ségrégation des enfants noirs dans les écoles du Sud, l'estimant anticonstitutionnelle.

Dernièrement, la Commission fédérale des Communications et des Transports vient de décréter qu'à partir du 20 janvier 1956 la ségrégation dans les trains comme dans les cars — de même que dans les salles d'attente — serait désormais lettre morte. Décision courageuse si l'on pense que dans les Etats du Sud, l'homme de couleur qui prend place dans un compartiment réservé aux blancs commet un délit sanctionné, soit par une peine d'amende, soit même par une peine de prison.

Etant donné ces quelques décisions et le courant antiraciste qui se développe à travers les Etats-Unis, il est permis d'imaginer que les préjugés sudistes courent vers de nouvelles défaites.

Toutefois, elles n'iront pas sans amener de représailles et sans soulever de nouvelles bourrasques de colère.

Déjà, des manifestations en faveur de la ségrégation s'organisent et un sénateur — démocrate bien entendu — élu du Mississippi, M. James Eastland, n'hésite pas à battre le rappel au nom de la morale et du droit.

## LES BOURREAUX D'EMMETT TILL FONT ECOLE

Il n'est pas inutile, toutefois, d'indiquer quels usages il est fait de ces principes dans le sud de ce pays qui se pose si volontiers en champion de la démocratie.

En Louisiane, une institutrice qui avait eu le front de mêler des enfants blancs et noirs pour l'enseignement du catéchisme, a été sauvagement maltraitée par trois de ses compatriotes qui se réclamaient de la morale chrétienne.

Dans le Mississippi encore, M. Court, un noir âgé de 65 ans, membre de l'Association pour le Progrès des Gens de Couleur, a été grièvement blessé à coups de revolver par plusieurs « inconnus de race blanche ».

Dans le Texas, M. Hebert Johnson, un noir âgé de 60 ans, également membre de l'Association pour le Progrès des Gens de Couleur, a été découvert assassiné dans la cour de sa ferme, après avoir été assommé à coups de gourdin, attaché à sa propre voiture et traîné sur un kilomètre,

sans que le sheriff du lieu fasse la moindre diligence pour découvrir les coupables.

A Atlanta, capitale de la Géorgie, le gouverneur, M. Marvin Griffin, pour défendre « l'intégrité de la race », interdit la participation d'un joueur noir à un tournoi de football.

En Caroline du Sud, le révérend père Paine, pasteur noir bien connu pour ses activités contre la ségrégation raciale, a dû se réfugier à New-York pour se mettre à l'abri.

Enfin — toujours dans le Mississippi — dans cette même ville de Sumner déjà rendue tristement célèbre par l'affaire d'Emmett Till, dans laquelle le gouvernement fédéral entend se garder de toute intervention de manière

à laisser pleine et entière liberté aux odieux assassins du jeune noir — un nouveau crime vient d'être accompli. MM. T. W. Millam et Roy Briant ont su faire école.

Le nouveau crime de Sumner est aussi ignoble que le précédent et s'inspire de prétextes aussi futiles.

Un automobiliste blanc avait demandé à M. Clinton Melton, un pompiste noir, de lui servir pour deux dollars d'essence. Celui-ci, se trompant, a fait le plein du réservoir. Il n'en fallait pas davantage pour qu'il soit abattu, à bout portant, de plusieurs coups de revolver.

La victime était âgée de 30 ans. Elle était père de 5 enfants.

### IL FAUT EN FINIR !

Etant donné le précédent que constitue l'affaire Emmett Till, l'attitude du jury de Sumner, celle du « Grand Jury » de Leflore, la position récemment prise par le gouvernement fédéral — qui vient de refuser une nouvelle fois d'intervenir pour défendre la justice — les antiracistes ont le

droit et le devoir de se demander — avant même de s'inquiéter du sort de ce nouveau procès — si l'Amérique n'entend pas prendre les mesures qui s'imposent afin d'éviter de telles provocations. Elles sont non seulement dirigées contre 19 millions d'Américains, mais contre tous ceux qui ont un sens et un emploi du droit et de la morale tout différents de ceux qui vont les proclamer dans le sud de l'Amérique.

Est-il possible, enfin, que ce soit le même sheriff si acharné à défendre T. W. Millam et Roy Briant à avoir la charge de l'enquête dans cette nouvelle affaire Clinton Milton.

Il y a des défis qu'il ne convient point de renouveler. Il y a des ombres qu'il vaut mieux laisser s'estomper. Il est des verdicts qu'on ne prononce pas trois fois.

L'Amérique est-elle capable de penser qu'une conscience est née qui veut que le noir a cessé de se sentir différent et coupable en raison même de cette différence et qu'il faut en tenir compte pour se vouloir une démocratie ?

PAR  
**André SAINT-CYR**

### NOUVEAU CRIME A SUMNER

Enfin — toujours dans le Mississippi — dans cette même ville de Sumner déjà rendue tristement célèbre par l'affaire d'Emmett Till, dans laquelle le gouvernement fédéral entend se garder de toute intervention de manière

## "HALLELUJAH" chef-d'œuvre ou duperie ?

Georges SADOUL: « Et s'il s'agissait d'Algériens ?... »

Mise au point

(Suite de la page 4)

PUISQUE vous ouvrez, dans votre journal, une controverse sur « Hallelujah », laissez-moi vous dire que je trouve excessif le vœu de votre critique que ce faux classique aurait dû rester enfermé au fond de la cinémathèque, avec interdiction d'en sortir.

Le film de King Vidor contient de beaux épisodes comme la mort du jeune frère et la poursuite dans les marais.

Il a le mérite d'être interprété par des acteurs noirs (habituellement réduits à la figuration par Hollywood) qui y montrent un talent exceptionnel. Et enfin, à l'arrière-plan, on devine, dans certains épisodes, la misère des semi-esclaves vivant dans les plantations de la Géorgie ou de la Virginie. Ceci était encore toléré à Hollywood en 1930, mais ne le serait plus aujourd'hui.

Un autre film « nègre », « Carmen Jones », vient de le démontrer. Il était donc intéressant de revoir aujourd'hui « Hallelujah ».

Ses qualités éparses ne devraient pourtant pas masquer, surtout aux antiracistes, qu'Hallelujah est dans son ensemble parfaitement conformiste. Je veux dire conforme aux impératifs racistes d'Hollywood et de l'Amérique réactionnaire, qui s'expriment au cinéma par des pamphlets ou des caricatures visant les noirs paresseux, joueurs, dépensiers, luxurieux, couards, superstitieux, etc...

Si ce propos n'est pas clair, qu'on prenne une comparaison et qu'on imagine un film réalisé par un Français, mais entièrement interprété par des Nord-Africains, et dont les thèmes, pris dans la vie contemporaine, seraient voisins d'Hallelujah.

Le héros, client des cafés maures, serait joueur et prompt à jouer du couteau. L'héroïne serait une prostituée, une ouled nail aguichante, débauchée et rapace. On entendrait d'admirables chants et musiques berbères (par exemple, on assisterait à ces danses du ventre, à ces cavalcades, à ces mechouis, à ces fêtes folkloriques qui viennent distraire traditionnellement les administrateurs colo-

niaux en tournées. Et l'on montrerait, dans une atmosphère bacchiques, les vendanges, avec les Nord-Africains remerciant par leurs cantiques Allah de leur donner tant de vin et tant de richesses.

La misère des campagnes ou des bidonvilles serait enfin aussi bien escamotée que dans ce documentaire de Georges Régnier, « Le Voyage d'Abdallah », dont le héros, un pauvre berger du Sud, traverse une Tunisie prospère, couverte d'écoles et de barrages pour trouver à la fin un travail si bien rétribué par un gros colon qu'il peut aussitôt se marier somptueusement. Pourrait-on dire alors que cet hypothétique Hallelujah nord-africain ne défendrait pas au fond et en définitive les mêmes thèses que le racisme colonialiste ?

Le propre du racisme n'est-il pas de mettre l'accent sur certaines particularités ethniques, véritables ou caricaturées, en escamotant l'essentiel : le mode de vie et les rapports d'une « race » avec d'autres catégories sociales appartenant à une « race » qui se dit sa « supérieure » ?

### Léon MOUSSINAC : "Un truquage"

VOUS me demandez mon opinion sur « Hallelujah » ! Elle reste celle que j'ai formulée à l'apparition de ce film en 1930, c'est-à-dire que je considère celui-ci comme dangereux, parce qu'il peut faire illusion à des spectateurs

C'est un remarquable truquage à tous les points de vue :

Cinématographiquement, Hallelujah demeure un faux chef-d'œuvre qui témoigne seulement de l'habileté de King Vidor à exploiter dans un sens purement commercial les débuts du film parlant sans recherche aucune de ces caractères spécifiques qui se sont d'ailleurs affirmés dans quelques films du même cinéaste ;

Socialement, Hallelujah n'est qu'un camouflage, une diversion que j'ai dénoncée déjà en 1930, écrivant par exemple : « Le nègre qui chante en smoking, la négresse qui danse nue, l'Amérique en fait parade pour qu'on ne voie pas l'ombre de ceux-là qu'elle fait balancer au bout d'une corde... »

Il n'y a pas d'art gratuit, de chef-d'œuvre sans vérité, pas plus au cinéma qu'ailleurs et, aux U.S.A., le racisme demeure, hélas ! encore un fait dont on ne saurait ne pas tenir compte dans l'appréciation de toute création artistique qui entend se référer à la réalité « noire ».

## Vers un Congrès de la culture noire

Un appel vient d'être lancé par un certain nombre d'artistes et d'écrivains noirs en faveur d'un CONGRÈS DES HOMMES DE CULTURE DU MONDE NOIR, qui aura lieu à Paris du 19 au 22 septembre 1956.

« Le monde noir, le plus ignoré de l'histoire, n'est pas le dernier, souligne cet appel, à aspirer à l'exercice de ses responsabilités culturelles. Nos civilisations, parce qu'elles n'avaient pas toujours cru bon d'inscrire leurs lois dans l'airain des monuments, souffrent du mépris inconsidéré des autres... ». Et il poursuit :

« Les hommes de couleur du monde entier pensent que la libération de l'Initiative des peuples doit enrichir sensiblement la culture humaine... C'est l'art né de la volonté libre des peuples qui dessinera la figure intime des humanités non européennes... »

« Les hommes de culture noirs ne se connaissent pas. Ils n'ont pas pris encore la mesure de leurs possibilités réciproques, ni de leur condition commune. Ils sont dispersés et souvent isolés dans des milieux où leur personnalité est insuffisamment mise en valeur. »

« Nul n'ayant encore estimé tout l'appartenance des noirs au patrimoine humain, la tâche leur revient de le décrire et de définir le génie de leurs peuples. »

Le programme du Congrès des hommes de culture du

monde noir est ainsi défini :

1. Situation des hommes de culture noirs.
2. Apport des noirs à la culture humaine.
3. Thèmes, styles, genres qui caractérisent le génie de nos peuples.
4. Rapports à établir avec le monde culturel moderne.
5. Diffusion à donner aux œuvres.
6. Aide aux jeunes écrivains et artistes.

Parmi les premiers signataires de cet appel figurent : Peter Abrahams (Afrique du Sud), Louis Armstrong (U.S.A.), Joséphine Baker (France), Habib Benglia (Soudan), Almé Césaire (Martinique), René Depestre (Haïti), René Maran (Martinique), Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Richard Wright (U.S.A.).

ASSOCIATION DES ORIGINAIRES DE POLOGNE  
POUR LE RESPECT DES FRONTIÈRES SUR L'ODER  
ET LA NEISSE, 9, Cité du Retiro, PARIS (9<sup>e</sup>)  
Samedi 31 décembre 1955  
de 21 heures à l'aube  
SALLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES  
8 bis, rue Danton, Paris (6<sup>e</sup>)  
**GRAND BAL DE NOUVEL AN**  
(ORCHESTRE POLONAIS)  
BUFFET (avec spécialités polonaises) — TOMBOLA — BAR

## Claude ROY : « Une oncleotommerie »

HALLELUJAH me semble le type de ce que les Américains nomment l'oncleotommerie. Il y a quelques scènes pittoresques, e' d'un intérêt documentaire, sur les religions et les « prophètes » noirs. Mais l'ensemble du film est médiocre. Bons nègres, un peu bêtes, capables tout juste de trimer, de chanter, de jouer aux dés et de danser, les personnages d'Hallelujah sont de conven-

tionnelles marionnettes. L'intérêt musical du film est nul. Il existe des milliers d'enregistrements authentiques de « congrégations » et de « jubiles » noirs qui nous font sentir aujourd'hui combien les auteurs du film ont affadi, tripatouillé e' hollywoodisé les spirituals. Je suis tout à fait d'accord avec votre critique : Hallelujah est un pseudo-classique et un faux chef-d'œuvre.

Jean-François HELD.

# CE QUE J'AI VU EN ALGERIE

(Suite de la page 1)

Le racisme sévit partout, il a aggravé une répression qui dépasse toute limite — il sert de justification « idéologique » au déchaînement des passions des colons et de tous ceux, petits ou grands, qui, dans la population fran-

çaise, pensent qu'à défaut d'intégration, l'extermination serait une solution au douloureux problème algérien.

## LA JUSTICE VINDICATIVE

Un tract distribué massivement à Bone, pour tenter d'expliquer les actes qui, quotidiennement, sont infligés à la population musulmane, qu'il s'agisse de ce que les porte-parole officiels, qualifient de rebelles, ou de simples citoyens suspects en raison de leur peau, contenait par exemple cette phrase :

« La population chrétienne d'Algérie avait besoin de réconfort, de sympathie, de prières pour les pauvres victimes du terrorisme ; on leur a servi des reproches immérités, des leçons inopportunes et des conseils de charité et de justice... »

Cette littérature à façade chrétienne, mais sanguinaire, nous donne le ton du déchaînement raciste en Algérie à l'heure actuelle.

Il ne s'agit pas, ici, dans les colonnes de notre journal, de polémiquer avec les partisans d'une politique ou d'une autre, dans ce qu'on appelle faussement les trois départements d'Algérie, il s'agit pour nous, en tant qu'antiracistes, de protester, de dénoncer, d'agir, afin que les hommes, là-bas, ne soient pas victimes à la fois de la

la justice ne soit pas punitive, mais qu'elle devienne vindicative, au point que le suspect, l'apolitique ou le combattant soit condamné avec la même sévérité, quand ça n'est pas avec le même mépris des principes qu'on transgresse bien volontiers lorsqu'il faudrait les appliquer à l'Arabe.

## SOUS LE SIGNE DE LA SEGREGATION

Le racisme est partout. L'Algérien continue de s'adresser au Service de l'état-civil musulman, où il ne risque pas de rencontrer le citoyen de 1<sup>re</sup> classe que constitue l'Européen. On imagine mal, à Paris, où l'intégration a parfaitement réussi, un Breton, par exemple, s'adresser dans un service spécial, *sur cour*, pour retirer un extrait d'acte de naissance. A l'école, les mêmes principes de ségrégation existent : les enfants européens ne jouent pas avec les petits Arabes. On ne le leur interdit pas, mais au berceau, dès qu'ils n'étaient pas sages, on les menaçait d'aller chercher « l'Arabe ».

En prison, l'Arabe est également différemment traité : alors que le Français détenu pour délit politique peut continuer, dans le cadre des règlements pénitentiaires, à recevoir les visites de sa famille, la femme de l'Algérien poursuivi et détenu se voit refuser systématiquement tout permis de communiquer. C'est la solitude, l'isolement, la mise au secret de fait, pendant de longs et pénibles mois.

J'ai vu une femme qui, au dire des passants, chaque semaine venait aux abords de la prison de Bone, dans l'espoir que l'habitude lui recréerait un droit dont les pouvoirs locaux l'avaient frustrée, au mépris de tout sentiment d'humanité et de justice.

Le courrier des emprisonnés n'est pas acheminé s'il n'est pas écrit en français. On imagine la douleur, l'angoisse des familles qui attendent depuis 10 mois la lettre de réconfort du condamné ou de celui qui sera jugé...

L'odieux racisme a consisté également à ne jamais mettre dans les mêmes camps de concentration les détenus européens et les autres.

## POUR LA FRATERNITE

Ces quelques tristes notes de voyage brièvement rapportées nous permettent de mesurer toute l'ampleur du virus qui atteint actuellement l'Algérie.

Nous autres, antiracistes, nous dénonçons devant l'opinion publique toutes les manifestations de la haine raciale qui, depuis les douloureux événements qui déchirent l'Algérie, viennent considérablement aggraver le sort des populations musulmanes.

Nous pensons, malgré le débordement tumultueux des passions, que le jour est proche où les peuples de France et d'Algérie trouveront le chemin de l'amitié et de la fraternité virile.

# LE MEETING DE ROUEN SUR L'AFFAIRE EMMETT TILL

Nous n'avons pas pu donner de détails, dans notre dernier numéro, du meeting qui s'est déroulé à Rouen le 18 novembre, à l'appel du M.R.A.P., sur l'affaire Emmett Till.

Il n'est pas trop tard pour revenir sur cette belle manifestation d'union antiraciste.

En signant l'affiche qui invitait la population à y participer, diverses personnalités avaient tenu à s'associer à cette initiative : MM. le pasteur Hernbel, le docteur Yves Gueguen, Saint-Cyr, conseiller municipal ; M<sup>r</sup> Meyer, avocat au barreau de Rouen, ainsi que les organisations suivantes : Syndicat National des Instituteurs, Jeune République, Mouvement de Libération du Peuple, Parti Communiste Français, Nouvelle Gauche, Amis de Témoignage Chrétien, Secours Populaire Français, Confédération Générale du Travail, Comité de Résistance à la Guerre et à l'Oppression.

Ouvrant la séance, M. A. Vallée, secrétaire de la Fédération Départementale de la Ligue des Droits de l'Homme, qui présidait, rappela le crime du Mississippi et le verdict infâme qui l'a suivi. Condamnant toutes les discriminations, il déclara notamment : « Il n'est pas d'homme digne de ce nom qui ne doive se sentir à la fois humilié et menacé par le racisme et l'antisémitisme. »

Notre ami Marcel Manville intervint ensuite, au nom du Bureau National du M.R.A.P., évoquant l'action poursuivie par notre Mouvement.

Rappelant la riposte des anti-

racistes américains aux crimes du Mississippi, il montra la nécessité pour tous les gens de cœur, dans notre pays, de renforcer encore leur lutte pour la justice et pour la fraternité.

M. le pasteur Héribel, à son tour, fit le procès du racisme, dont les manifestations soulignent qu'il constitue une menace pour la civilisation et la dignité humaine.

M. Vallée remercia les orateurs et salua ce fructueux échange de vues.

Une résolution demandant le juste châtiement des criminels racistes fut adoptée à l'unanimité.

Outre les personnalités citées plus haut, on notait la présence dans la salle de MM. Jonquais, conseiller général, représentant le Parti Communiste Français ; Legagneux (C.G.T.), Legrand (Jeune République), Foursin (Nouvelle Gauche), Dubois (Secours Populaire Français).

Cette manifestation, à l'actif de la section de Rouen, que dirige notre ami Slanosky, constitue un important encouragement aux antiracistes rouennais qui, nous n'en doutons pas, poursuivront leurs efforts, avec le M.R.A.P., sous le signe de la plus totale union.

## Remerciements

Mme et M. Frida et Samuel Maier, 133, boulevard Sébastopol, Paris (2<sup>e</sup>), expriment leur vive reconnaissance au docteur Marcel Leibovici pour l'attitude profondément humaine avec laquelle il a soigné leur fille Jeannette.



## Un oubli ?

M. Soustelle, gouverneur général de l'Algérie a cru devoir quitter la casquette de Bugeaud pour répondre en intellectuel au manifeste des intellectuels contre la guerre en Algérie.

Mais le professeur agrégé qu'est M. Soustelle, tout en réclamant des intellectuels des jugements de valeurs différentes de ceux de l'épicier ou du plombier-zingueur, fait délibérément débiter le problème algérien au 1<sup>er</sup> novembre 1954 !

Le plombier-zingueur savait déjà, lors de son certificat d'études, que la conquête de l'Algérie date de 1830. Il a appris par la suite que la spoliation et l'oppression des populations autochtones durent depuis cette époque.

## Accord sur le fond

Et l'opinion autorisée du président de l'Assemblée de l'Union Française rejoint ce constat des simples gens. « La colonisation n'est qu'une entreprise d'intérêt personnel, égoïste, unilatéral, accompli par le plus fort sur le plus faible. Telle est la réalité de l'histoire. »

En fait, le professeur Soustelle ne dément pas tellement ce point de vue, puisque 125 ans après la conquête de l'Algérie il doit terminer son plaidoyer en parlant au futur de « l'œuvre de progrès social à accomplir en Algérie ».

## « La plume au fusil »

Mais, entre le passé et le futur, M. Soustelle prend ses aises avec la réalité présente. Particulièrement lorsqu'il traite de l'excitation à la haine raciale contre le non Musulman.

Dans un pays où la discrimination de fait : économique, politique, culturelle, maintient l'ensemble de la population indigène dans la misère et l'analphabétisme, décime les enfants au berceau, contraint les adultes au chômage ou à l'expatriement, l'intellectuel M. Soustelle s'indigne d'appartenir à une minorité opprimée. Alors, à bout d'arguments, il réendosse le costume de gouverneur général de l'Algérie et fait appeler les soldats du contingent.

## Bravo, Mickey Rooney !

Le grand acteur Mickey Rooney avait invité un ami noir dans un cabaret de Las Vegas où il devait se produire.

La direction de l'établissement refusa au noir l'accès de la salle et Rooney refusa son concours au programme.

Remplacé au pied levé par un noir, Sammy Davis, celui-ci déclara, en apprenant l'incident, que sa bonne foi avait été surprise sinon il aurait imité l'exemple de Mickey Rooney.

## Sans commentaires

● Messerschmidt vient d'acheter à la société française Fouga la licence de fabrication de l'avion « Magister 170 R ». Elle envisage de construire près de 300 de ces appareils pour les besoins de la nouvelle Luftwaffe.

● « Il est improbable que les chats pourraient supporter l'idéologie du monde communiste, car ils respectent la dignité individuelle de chacun d'entre eux », a écrit le vétérinaire Robert T. Orr à l'Académie des Sciences de Californie.

Le MARDI 17 JANVIER à 20 h. 45

à l'HOTEL MODERNE  
Place de la République

## CONFÉRENCE

de Marcel MANVILLE

Membre du Bureau National du M.R.A.P.

de retour d'Algérie

## LE RACISME ET LES PROBLEMES NORD-AFRICAINS

VENEZ NOMBREUX !

situation qui leur est faite, et surtout de leur origine raciale.

Nous ne saurions admettre que les bons chrétiens d'Algérie s'inclinent devant la douleur des victimes de la guerre quand elles sont européennes, mais tentent de justifier les effroyables tortures infligées aux musulmans ou les razzias qui sont faites dans les « mechtas ». Comme si l'on pouvait distinguer entre la douleur de mères qui pleurent leurs enfants, celle qui a la peau blanche et celle qui est musulmane et voilée.

Nous ne saurions admettre que

## Le professeur Hadamard a 90 ans

Nous ne rappellerons pas à nos lecteurs, à nos amis qui est le professeur Hadamard. Ils l'ont tous vu monter allègrement les marches d'une tribune et entendu défendre vigoureusement les justes causes. Aussi les étonnerons-nous peut-être en leur disant que cet alerte combattant antiraciste fête en ce moment son 90<sup>e</sup> anniversaire.

Citoyen courageux — et déjà lors de l'affaire Dreyfus — savant de renommée mondiale, le professeur Hadamard a bien mérité de la Patrie et de l'Humanité.

Membre du Comité d'honneur de notre Mouvement, le M.R.A.P. tient à lui exprimer sa gratitude et à lui souhaiter longue vie en-

core dans cette jeunesse du cœur qui est l'apanage des meilleurs.

\*\*\*

Répondant à une lettre que lui avait adressée le président Lyon-Caen en son nom personnel et au nom du M.R.A.P., M. Jacques Hadamard écrit :

« Oui, mon concours est toujours acquis à la cause sacrée que vous défendez, aux aspirations qui nous sont communes et qui, toute ma vie, ont imprégné le plus profond de mon âme.

« C'est dire quelle résonance ont éveillé en moi les sentiments que vous exprimez, vous qui menez le grand combat pour les idées qui nous sont chères.

« Encore merci à vous et aussi à nos amis du M.R.A.P., si unis dans notre lutte commune. »

## LE 11<sup>e</sup> GRAND BAL ANNUEL

de l'UNION DES ENGAGES VOLONTAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS JUIFS

aura lieu la

## NUIT DU REVEILLON

le

SAMEDI 24 DECEMBRE 1955 de 21 heures à l'aube

dans les salons du

## Palais d'Orsay

(Métro : SOLFERINO)

avec

● l'Orchestre Jazz-Tango

## Georges THARAUD

● la célèbre Formation

## VINITZKI

● la Vedette de la Chanson

## Colette MARS

SOUPER - BUFFET - TOMBOLA  
-:- COTILLONS -:-

ENTREE : 800 Francs



# ◆ LA PETITE COUSINE ◆

ELLE descendit l'unique marche du poron; l'insolite, d'abord, ce fut ce soleil (1). Elle n'avança plus. En même temps elle eut envie de retourner sur ses pas. Mais déjà, elle se trouvait presque en pleine rue. La réverbération lui piquait les yeux. Elle larmoya. Jusqu'à l'extrême bout, la rangée de maisons en face d'elle se résorbait dans le soleil. La présence seule de certains détails : quelque porte, quelque balcon, noirs, donnaient à la rue un caractère de réalité. Mansouria, la petite cousine, revint sous le porche, fit trois ou quatre pas... Elle s'arrêta de nouveau. Un seul bruit éveillait le silence engourdi de midi, celui de ses babouches inconsistantes qu'elle traînait sur les larges dalles de pierre grise patinée. L'endroit baignait complètement dans la pénombre. Elle distinguait à peine, de chaque côté, les deux palmiers qui vibraient au-dessus de leurs fûts métalliques. A peine savait-elle qu'ils étaient là, toujours à la même place. L'impression de la rue grésillante oblitérait sa vue, la clarté compacte, d'un ton gris, jouait dans sa tête. Elle en oubliait sa peine. Un camion déboucha dans la rue, et les murs tressaillèrent. Son fracas résonna dans le vide. Avec régularité cette souffrance s'absentait puis resurgissait. Elle finit par se fixer en un point douloureux dans sa poitrine. Le bruit du camion, au loin, n'était plus qu'un frémissement léger. La petite cousine essaya de gémir comme si elle était encore à l'hôpital; elle souffrait, cette fois, ça y était, elle souffrait. Ce n'était plus l'affreux désespoir impassible. « Je ne veux pas! je ne veux pas », ne pouvait-elle que geindre. Elle était bien obligée de s'en aller. Mais elle ne voulait plus retourner à la cuadra. (2)

SA souffrance l'abandonna d'un coup. Le bruissement du camion cessa. Maintenant il fallait rentrer à la cuadra.

La porte qui conduisait à l'intérieur de l'hôpital était vert foncé. La petite cousine ne résista pas et poussa le battant qui pivota devant elle. Elle se trouva dans une galerie qui bordait une grande cour entièrement carrelée de rouge. Elle ne comprenait pas la décision qui la rejetait de cet endroit. Elle revoyait la même propreté partout : cette propreté qui sentait la pharmacie lui était devenue familière. L'édifice récent, de style colonial, se délabrait déjà. Il avait un air de lieu public. Une sensation de satisfaction renaissait dans l'âme de Mansouria. Etre obligée de partir... Elle se trouvait en train de dire depuis un instant qu'elle ne le pouvait pas; elle longeait à présent la galerie jalonnée de piliers, palpaït doucement le badigeon lisse, froid, gris des murs. Elle n'éprouvait plus qu'un vague contentement.

Elle continua d'aller dans la galerie qui plongeait dans la fraîcheur. Elle serait si reconnaissante s'il disposait d'elle, s'il avait des travaux qu'elle pourrait faire : laver, balayer la parterre, essuyer les vitres... Elle en était à ces pensées lorsqu'elle vit une petite porte au fond de la galerie. Fermée. On n'eût su dire à quel

détail cette porte semblait conduire vers un souterrain; elle n'éventrait pas le mur comme le font la plupart des portes. Elle était plutôt pratiquée comme une incision. Dans sa partie supérieure, à un mètre du sol, de petits carreaux opaques et blancs l'occulsaient entièrement. La petite cousine s'isola dans ses pensées. Tout cet édifice, depuis sept jours, elle le connaissait bien, le connaissait par cœur. Le mur à sa gauche portait des éraflures, on aurait dit que des ongles l'avaient zébré; plus haut une croisée exigüe équarquillait l'œil; au fond, les saïles. La porte s'ouvrit. Un homme, la main sur la poignée et le visage tourné vers l'intérieur, la maintint entrebâillée. Sa voix et celle d'un autre, enfouies dans la pièce, parvenaient jusqu'à la petite cousine, qui entendait tout : le bruit de la conversation, l'accent d'enjou-

par Mohammed DIB

ment des deux hommes, mais qui ne comprenait pas un mot de ce qu'ils disaient. C'étaient des Français. C'était le Grand Docteur et un autre Français.

A ce moment, l'homme ouvrit la porte toute grande et s'en fut, suivi du docteur. Celui-ci, jeune encore, rasé, avait un bon visage frais. Il passa devant elle sans la voir. Mais, brusquement, il s'arrêta après qu'il eut fait quelques pas, et se retourna. — Tu es encore ici, toi? lui dit-il. Va, va. Ne reste pas là.

La petite cousine comprit. Le Grand Docteur faisait un mouvement de la main; elle comprenait qu'il fallait partir. Il n'était pas méchant, le Grand Docteur, la petite cousine le savait. Elle avait même remarqué de la gentillesse dans sa voix.

Et il la laissa là. Il s'en alla rejoindre l'autre Français. Le Grand Docteur avait fini son travail ici : il ne venait à l'hôpital indigène que quelques heures le matin.

La petite cousine conservait toujours un petit carré de papier plié dans le creux de la main. Voilà qu'elle se mettait à frissonner. D'un seul coup l'anxiété la reprit. Il ne lui restait plus personne à voir. Elle se retint de respirer. Un violent tremblement l'empoigna, agitant son cœur de vagues sombres.

LE Grand Docteur l'avait fait appeler le matin, et la Mauresque qui s'occupait des malades était venue avec elle. Avec son tablier blanc, cette femme avait vaguement l'air d'une Européenne.

— Fatma, dis-lui... avait ordonné le Grand Docteur.

Fatma, au fur et à mesure qu'il parlait, traduisait à la petite cousine : « Voilà, on ne peut plus te garder à l'hôpital, dit le Grand Docteur. C'est difficile... On a trop de malades, on ne sait pas où les mettre. Et puis toi, c'est qu'on n'a pas de salle pour les contagieux... Tuberculose pulmonaire... Tiens ce papier. Le Grand Docteur a écrit dessus qu'on t'a soignée pendant sept jours. »

La petite cousine ne devinait pas ce qui s'était passé dans la tête du Grand Docteur. Mais pourquoi, pourquoi avait-il été

tout le temps gentil? Et pourquoi, aujourd'hui?... Il n'avait rien à lui reprocher. Est-ce qu'il avait une chose injuste à lui reprocher? Elle ne l'avait pas offensé depuis qu'elle était arrivée. Alors pourquoi? — Et puis le Grand Docteur dit... ce n'est pas la peine de revenir. Les malades qui sortent d'ici, nous ne pouvons plus leur donner des soins. Nous ne voulons même plus les connaître.

Elle se rappela que le Grand Docteur lui-même était venu, le premier jour, lui demander ce qu'elle désirait manger. Un litre de lait lui avait été accordé. Un litre, ma petite mère! Une sorte de rayonnement l'avait remplie. Elle avait un litre tout pour elle. Depuis qu'elle avait cessé de têter sa mère, la petite cousine ne connaissait plus le goût du lait. Et voilà qu'elle était vieille maintenant. Et elle avait un litre

de lait pour elle seule. « En restera-t-il au moins pour les autres? » s'était-elle demandé avec inquiétude, ce jour-là, en regardant les malades qui se trouvaient dans la salle.

— Il te faut un bon régime, avait dit alors le Grand Docteur. Des fruits, de la viande...

Sans qu'elle ait pu y prendre garde, ses larmes avaient jailli. Elle avait pleuré, la petite cousine, honteuse de sa personne qui lui valait tant d'égards.

Puis elle avait été changée et couchée dans un lit, elle qui n'avait jamais posé son corps dans des draps. Qui ne savait même pas ce que c'était qu'un lit!

LA petite cousine s'engagea dans la rue blanche de soleil. Les pieds nus dans les babouches, elle sentait la chaleur de la chaussée monter autour de ses jambes comme une cendre brûlante. Les murs renvoyaient impitoyablement l'embrasement de ce midi d'août. La ville somrait dans la torpeur. La petite cousine était secouée par de petits frissons de temps à autre. Nul être ne paraissait vivre dans ces maisons. Seules les cigales, du haut des arbres de l'hôpital, régnaient sur l'ardent silence. Toute la force du jour se réduisait à leur stridulation extrême, à la solitude qui entourait la petite cousine.

A présent, la petite cousine commençait à tolérer l'angoisse qui l'habitait, qui se muait en une espèce d'oubli, sans cesser pourtant de mobiliser son attention. Elle put penser à tous les riens qui constituaient son existence. Et alors elle eut l'impression qu'un monde se refermait devant elle, où elle n'avait pénétré que par surprise, comme on se tromperait de porte, un monde défendu. Elle retournerait dans sa cuadra.

Dans la cuadra, hommes, femmes, poules, bourricots, enfants, s'ébattaient tous ensemble entre les cahutes, pérorant, picorant, mordillant, se vautrant, braillant. Les gosses allaient, les tignasses en bataille, crasseux et noirs. Ils se poursuivaient et se colletaient furieusement sur des décombres.

Au centre de la cuadra, un immense tas d'ordures, de fumier et de gravats, plus haut que les autres, formait un monticule sur lequel poussaient des herbes sauvages. Tout autour, assises en rond, les baraques s'adossaient au mur d'enceinte. Dans les coins s'étagaient toutes sortes de ferrailles; il se dégageait une odeur fétide de ce fer qui se décomposait. Une ronde d'enfants, hâves et violents, s'ébaubissait autour d'un puits à la margelle ébréchée, qui occupait le fond de la cour.

La petite cousine serait certainement accueillie par les clameurs perçantes de la femme d'Eduardo, la gitane, et de sa fille Pamela, si, à ce moment-là, la mère et la fille n'étaient pas en train de vendre aux Mauresques des quartiers arabes des rubans multicolores, de tulle et de la dentelle, en lançant : « Aïe, roffès! roffès! » devant chaque porte.

Toute la journée, de l'atelier du tonnelier Salah Esseban, s'élevait le son régulier des coups de masse. Un feu était toujours allumé entre les côtes d'un baril qu'il allait cercler. La flamme léchait le bois mais ne l'entamait pas. Des apprentis courbés sur les flancs rebondis des tonneaux maniaient des racloirs.

La voyant arriver dans la cuadra, Salah Esseban s'écrierait à coup sûr :

— Alors, ma petite cousine, te voilà revenue? Dieu m'est témoin, j'ai plaisir à te voir! Je t'ai dit qu'ils te soigneraient bien là-bas.

C'est lui, Salah Esseban le tonnelier, qui lui avait offert cette niche en planches où elle se réfugierait.

Inopinément, la petite cousine se prit à penser à la mort, à sa mort. Elle se dit : « Il faut que j'aie à Dar Sbitar, voir Aïni et ses enfants, deux ou trois fois dans le temps qui me reste. Je leur dirai : « Aïni, ma petite cousine » ; et aux enfants : « Vous, tous, mes enfants, je vous aime bien. Dieu me pardonne, je suis restée longtemps sans venir vous voir ». Deux ou trois fois, pas plus. La pauvre Aïni, avec ses petits, a bien des difficultés pour vivre. Puis j'irai chez la cousine Hasna. Une fois, et c'est tout. Elles sont riches. Je ne pourrai pas aller chez eux plus d'une fois. Puis je reviendrai à mon gîte. Et j'attendrai la mort. Ce n'est pas que j'aie assez de vivre. Je regretterai, pour sûr, tous les braves gens du monde. Mais je dirai à la mort : « Viens à moi ou j'irai à toi ». Bien sûr, que je regretterai Aïni et ses enfants... Je suis vieille et fatiguée. La vieillesse ne tue pas. Ce n'est pas non plus la mort qui vous tue. C'est la vie que vous recevez en partage. Il se trouvera bien des âmes charitables qui me couvriront un linceul et voudront bien m'enterrer décemment. *Ahbab Rabbi besef...* (3). Combien nombreux et fraternels sont nos semblables. Existe-t-il rien d'aussi beau que la vie! »

(Copyright by Librairie Gallimard, Paris.)

(1) Voir en page 5 notre article sur Mohammed DIB.

(2) Cuadra (mot espagnol) : écuries.

(3) *Ahbab Rabbi besef* : les amis de Dieu sont nombreux.

## Dernière heure :

### X. Vallat contre-attaque

Nous apprenons que l'ex-commissaire aux Questions Juives, Xavier Vallat, a décidé d'intenter des poursuites aux organisations qui ont protesté contre sa venue à Lille, en mai dernier.

A la suite de cette protestation, qui émanait de la Résistance unanime, du M.R.A.P., des organisations juives, des syndicats et des partis républicains, le préfet avait dû interdire la manifestation prévue par l'antisémite n° 1 de Vichy.

On voit que Xavier Vallat ne se tient pas pour battu.

Nul doute que les antiracistes lillois sauront relever ce nouveau défi.

### NOS DEUILS

C'est avec une profonde émotion que nous apprenons le décès de notre ami le docteur Dwoirin.

Militant de notre Mouvement depuis sa fondation, le docteur Dwoirin présidait avec dévouement la section du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Nous exprimons à sa famille notre douloureuse sympathie.

## Roger IKOR, Prix Goncourt

(Suite de la page 4)  
commerçants, des intellectuels. Voilà qui correspond enfin à la réalité et bat en brèche les campagnes de « Rivarol ». De ces Juifs, Roger Ikor nous montre la vie quotidienne, les joies, les difficultés, les peines, qui sont celles de tous les gens du peuple. Aucun parti-pris favorable non plus : défauts et qualités voisinent, sur le fond de la lutte entre les vieilles traditions sclérosées et les exigences de la vie moderne, le processus d'assimilation qui, finalement, l'emporteront.

On peut faire, certes, quelques reproches à Roger Ikor. Il passe trop rapidement sur deux époques particulièrement importantes de l'histoire des Juifs de France : l'affaire Dreyfus et l'occupation. Le seul militant antisémite qu'il représente se révèle, en somme, comme un galant homme. C'est ne pas assez tenir compte de cette réalité brûlante qu'est l'antisémitisme politique, contre lequel il s'agit, précisément, de porter les coups essentiels.

Il est clair que Roger Ikor, artificiellement, a voulu passer sous silence les luttes sociales, quitte à escamoter les explications nécessaires.

Il reste pourtant que, de « La Greffe du Printemps » et des « Eaux Mêlées », se dégage l'idée que des hommes d'origine différente peuvent vivre ensemble, dans la compréhension mutuelle et dans la paix. Que la mort d'un enfant dans la Résistance, des années de vie sur la terre française lient à cette terre de nouveaux venus, aussi bien que ceux dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

C'est une belle leçon de tolé-

rance qui, du cas particulier, se hausse dans l'épilogue, à l'exaltation de la fraternité humaine, de la vie :

« Les grandes houles de l'histoire roulaient sur le pays. La ville gagnait, trop puissante pour une nation devenue trop petite, ville-capitale à l'échelle d'un continent... »

« Des hommes, des hommes, partout des hommes, venus de partout, que la ville brassait, fondait et assimilait, avant de les lancer sur les chemins de la terre. Peuple neuf, régénéré, et qui s'élargissait pour ne pas mourir, qui sentait l'appel du monde de demain et aspirait à de plus vastes équilibres; et déjà, sous sa poussée, se lézardaient les murailles de la vieille nation. »

« Yankel Mykhanowitzki trotait sur la route de crête. Il n'avait plus d'âge, il avait dépassé l'âge de mourir. Un pas, encore un pas sur la route. Et un autre pas. Pourquoi s'arrêter ici plutôt que là? Pourquoi mourir aujourd'hui plutôt qu'hier? La vie est bonne, non? Alors? »

Le livre de Roger Ikor contribue à ce que la vie soit meilleure.

## PROGRAMME du Ciné-Club "AMITIÉ"

● Jeudi 12 Janvier :

**LA P... RESPECTUEUSE**, de Marcel Pagliero et Charles Brabant, avec Barbara Laage, Ivan Desny, Marcel Herrand. Dialogue de J.-P. Sartre. (Français.)

**L'EMIGRANT**, de Charlie Chaplin. (Américain.)

● Jeudi 26 Janvier :

**MAXIMKA**. Une œuvre admirable dédiée à la fraternité des races. (Soviétique.)

**KATAKHALI**. La vieille danse dramatique du Malabar. (Indien.)

\*

Pendant toute l'année 1956, les séances auront lieu le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, salle Yves-Toudic, 21, rue Yves-Toudic. (Métro : République.)

Inscription : 200 francs. Cotisation mensuelle : 200 francs (pour deux séances).

On peut adhérer au siège du Ciné-Club AMITIÉ, 91, Faubourg-Saint-Denis, PARIS (10<sup>e</sup>), ou à la Salle Yves-Toudic, au début des séances.

FABRIQUE DE TRICOTS EN TOUS GENRES

E<sup>ts</sup> BAULIP

Société Anonyme au capital de 9.500.000 francs

Siège Social, Bureaux et Magasins :

13, rue d'Alexandre

PARIS (2<sup>e</sup>)

Tél. : CENTral 60-39